



# SNUDI-FO

214 Avenue Félix Faure 69003 LYON  
tel: 06 51 22 50 86 ou 04 72 34 56 09 fax: 04 72 33 87 18  
e-mail : [fo.snudi69@gmail.com](mailto:fo.snudi69@gmail.com) site : <http://69.fo-snudi.fr>

---

## **Remplacement des enseignants absents : une situation catastrophique !**

Les enseignants alertent quotidiennement le SNUDI-FO sur les problèmes liés au non remplacement des collègues en congé. Plus d'une centaine de collègues ne sont pas remplacés chaque jour dans le Rhône !

Certains enseignants ne sont plus remplacés depuis plusieurs jours, voire plusieurs semaines. Les collègues présents à l'école sont contraints d'accueillir tous les jours dans leur classe d'autres élèves, de plus en plus nombreux !

Tous les enseignants et tous les élèves subissent donc les conséquences de cette situation catastrophique.

Pour faire face à ce problème, la direction académique a déjà recruté 67 enseignants contractuels en CDD, non titulaires du concours, pour parer au plus pressé. Nul doute que d'autres recrutements de ce type auront lieu.

En lieu et place de ces contrats précaires, le SNUDI-FO demande le recrutement immédiat d'enseignants sur la liste complémentaire et leur intégration dans le corps des professeurs des écoles

L'école publique, les enseignants et les élèves ne sont pas épargnés loin s'en faut par la politique d'austérité menée par ce gouvernement.

Voici à quoi mène le pacte de responsabilité qui impose 50 milliards d'économie sur le dos des salariés et des services publics !

Tous en grève jeudi 9 avril !

C'est pour ces raisons que, dans le cadre de la grève interprofessionnelle appelée par FO, la CGT, Solidaires et la FSU, le SNUDI-FO appelle tous les enseignants à être en grève jeudi 9 avril au côté des autres salariés.

- ✓ **Création de tous les postes nécessaires pour que les collègues absents soient remplacés !**
- ✓ **Recrutement immédiat sur la liste complémentaire !**
- ✓ **Retrait du pacte de responsabilité !**

Le SNUDI-FO invite tous les collègues à faire remonter les problèmes de remplacement, le syndicat interviendra auprès de l'inspection académique